

# LA GAZETTE SAMPIARRIRE

LA LETTRE MUNICIPALE DE SAINT-PIERRE-LE-VIEUX  
JUILLET 2021 - N°6

## Dans ce numéro

### Pages 1-5

Les infos à la une : boulangerie, nouveau logo, place piétonne, les chemins de randonnées,

### Page 6

Le coin des associations

### Pages 7-9

A la rencontre des associations suite



## EDITO

L'été arrive et avec lui, peut-être, le retour vers une vie que chacun souhaite un peu plus normale.

Dans la continuité des lettres précédentes, cette sixième édition sera le reflet de nos dernières rencontres avec les associations, puisque nous n'avons pas encore terminé.

La vie associative de Saint Pierre est riche et dynamique. Pour preuve une nouvelle association « CEPANOUE » a été constituée récemment et nous avons souhaité la connaître et vous la présenter.

Nous avons aussi rencontré l'association qui gère l'activité de pêche sur le village, bien que son siège soit à Tramayes,

En effet la question du seuil n'est pas complètement réglée et il est important de bien se connaître pour pouvoir mieux travailler ensemble.

Un nouvel espace « Le coin des associations » est ouvert pour annoncer les nouveautés, activités, événements importants.

Nous profitons aussi de cette sixième lettre pour vous faire part d'informations qui nous paraissent importantes concernant la vie du village.

**Continuez de prendre soin de vous, et passez un bel été !**

# LES INFOS A LA UNE

## Nouveau Logo

A partir de juillet, un nouveau logo sera utilisé sur les courriers de la commune. Il symbolise les contours géographiques de la commune et notre rivière. Nous vous le présentons en avant première...



## Horaires de l'éclairage public

A la demande de plusieurs habitants du bourg et compte tenu de l'arrêt du couvre-feu, nous avons demandé que les horaires de l'extinction de l'éclairage public repassent à 23h- 6h du matin.

## Lotissement

L'acheteur de la première parcelle vient d'obtenir l'accord de son permis de construire et un nouveau compromis devrait être signé prochainement pour une seconde parcelle.

## Mails, congés d'été & nouvelle adresse de la mairie

Nous remercions tous ceux qui nous ont transmis leur adresse mail. Nous en avons déjà près de 150 et nous encourageons ceux qui l'auraient oublié à nous la faire passer. Pour l'équipe municipale, c'est un moyen rapide pour retransmettre une partie des informations qui nous arrivent.

Nous profitons aussi de cette lettre pour vous indiquer la nouvelle adresse mail de la mairie :

[mairie@saintpierrelevieux71.fr](mailto:mairie@saintpierrelevieux71.fr)

En août, votre mairie sera fermée du 2 au 18. En cas d'urgence, il est toujours possible de s'adresser aux élus qui feront leur possible pour répondre à vos demandes.

L'agence postale sera elle aussi fermée du 6 au 29 août.

## Fleurs

La municipalité remercie l'association Saint-Pierre en Fleurs pour l'installation de beaux géraniums et autres fleurs de massifs et continue de lui assurer son soutien.

## Place piétonne

Pour sécuriser l'accès des enfants au bus scolaire, l'équipe municipale a décidé de rendre piétonne la place du haut. C'est chose faite depuis le 17 juin. Des tables de pique-nique sont installées, et le reste de l'espace est laissé libre pour permettre l'organisation de jeux de boules... La place a ainsi été utilisée le 18 juin pour un concert organisé par l'école de musique du secteur. Cette initiative a été appréciée par les personnes présentes.



## Jeux du City Stade

Une expertise pour vérifier le bon état des jeux du city stade et de l'école maternelle est en cours. Elle a été initiée par la communauté de communes qui a installé l'ensemble des City Stades des communes de son territoire et nous en avons profité pour demander à l'entreprise de vérifier aussi les jeux de l'école maternelle qui vieillissent aussi. En fonction du résultat obtenu, nous prendrons les décisions qui s'imposeront.

## La boulangerie

Le repreneur de notre boulangerie travaille depuis quelques jours avec Christophe Marion qui effectuera son dernier jour le 11 juillet. Nous souhaitons bonne route à Delphine et Christophe Marion, et pleine réussite dans leurs futurs projets. Bienvenue à Franck Dussert-Sarthe et Annick, nos nouveaux boulangers qui commenceront le 14 juillet de 7h à 13h. Pour l'instant les horaires et les jours d'ouverture restent les mêmes

## Les élections

A Saint Pierre, la participation aux élections a été sensiblement meilleure qu'au niveau national : 38.6% au 1er tour et près de 40 % (39.9%) au second tour. Nous remercions tout particulièrement les électeurs bénévoles qui ont accepté de venir nous aider à tenir le scrutin.



## Chemins de randonnée

Sous la responsabilité de Armand Dailly, référent non-élu en charge du tourisme pour Saint Pierre, la remise en état du balisage des chemins de randonnée de notre village se termine. Les parcours N°1 et N°2 sont déjà à jour et le 3ème parcours le sera prochainement. Une réunion organisée par l'Office de Tourisme de Matour et sa région, à destination de l'ensemble des personnes travaillant sur la remise en état des circuits a été organisée à Saint Pierre le 26 juin afin que l'ensemble des personnes chargées de l'entretien des chemins puisse avoir la même information sur le balisage, la législation....



## Adressage

L'installation des poteaux et des panneaux de rues se termine. Elle a été effectuée par Christophe employé communal aidé de conseillers municipaux et de bénévoles. Merci à tous pour leur efficacité qui a permis d'avancer rapidement ce travail.

Pour aider l'ensemble des habitants du village à connaître la géographie locale, nous allons essayer de travailler sur l'édition d'une carte indiquant l'ensemble des noms de rues et vous la diffuser.



## Grilles pour l'école

Pour permettre aux enfants de l'école de jouer au ballon sans risque d'envoyer le ballon dans la rivière, la municipalité a décidé d'installer des grilles sur le mur extérieur de la cour. Jean-Charles Claudel et Vincent Jacquet ont effectué les travaux d'installation. D'ici la prochaine rentrée scolaire, d'autres grilles seront installées sur tout le mur.



## Voirie

La remise en état de la rue du puits interviendra prochainement. Il y aura une réfection du goudron effectuée par l'entreprise Thivent. 2 tronçons seront aussi refaits sur la route de la Montagne.

## Incivilités

Encore une fois nous déplorons des incivilités sur la commune : plusieurs chauffards se sont amusés à tourner sur la place, dégradant ainsi très largement l'état du sol de l'espace public. Une plainte a été déposée auprès de la gendarmerie.

## Fleurs

La municipalité remercie l'association Saint-Pierre en Fleurs pour l'installation de beaux géraniums et autres fleurs de massifs et continue de lui assurer son soutien.

# LE COIN DES ASSOCIATIONS

## Ecole de musique

L'association nous communique les dates d'inscriptions pour l'année prochaine :

Jeudi 9 septembre de 16h30 à 19h

Vendredi 10 septembre de 16h30 à 19h

Samedi 11 septembre de 9h à 12h

Reprise des cours le 20 septembre 2021.

Pour information, les élèves de Saint Pierre représentent plus de 10% de l'effectif de l'école de musique.



## Conscrits

Une journée de retrouvailles des conscrits de la classe en 1 est prévue le 11 septembre. Des invitations aux conscrits de toutes les classes vont être distribuées prochainement. Les conscrits remercient tous celles et ceux qui sont venus les soutenir aux buvettes organisées lors des élections.

## Club La Rencontre

Si tout se passe bien, les activités du club reprendront en septembre.

En attendant, tous les membres qui le souhaitent sont conviés à un pique-nique tiré du sac le jeudi 22 juillet au Col de Crie à midi.

L'apéritif et le café seront offerts par le club.

# A LA RENCONTRE DES ASSOCIATIONS

## Rencontre avec l'association CEPANOU

L'association a été créée avec Isabelle Lombard, écrivain, le 31/12/2020. Le président est Mr Franck Arnaud et la trésorière Marie-Agnès Lebreton.

Il y a pour l'instant peu de membres. Mr Arnaud est artiste peintre, sculpteur, photographe, il habite les Layes et a pour objectif d'utiliser sa grange pour présenter des expositions, des réalisations d'artistes....

Toutes les formes d'arts sont acceptées dans cet espace privé, mais Monsieur Arnaud se réserve le droit de choisir lesquelles seront présentées dans son atelier.



L'objectif de l'association est de pouvoir montrer la création contemporaine dans tous les domaines possibles, en milieu rural, et de sensibiliser le public. L'idée est aussi de proposer des résidences d'artistes (danse, écrivains...).

Des résidences d'artistes venant de pays étrangers seront organisées, par exemple avec un écrivain du Burkina Faso. L'association souhaite travailler avec les écoles, le collège... Une exposition de peintures est prévue prochainement.

## Association de défense des seuils dans le bassin supérieur des Grosnes

Président : Georges Gauthey,  
Secrétaire : Michel Clément, Trésorier :  
Pierre Bouillet

Cette association a été créée pour lutter contre la démolition des seuils. Elle est soutenue par Hubert Bonnetain qui a réussi à sauver le seuil de Massilly.

# Rencontre avec l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique(AAPPMA)

Le siège de l'association est à Tramayes. Le territoire couvert par cette association comprend 80 km de rivières en 1ère catégorie allant de la Chapelle du Mont de France, Trivy, Dompierre les Ormes, Matour, Germolles, Tramayes, Saint Pierre le Vieux, Saint Léger sous la Bussière... Soit toutes les communes concernées par la Grosne et ses affluents au-dessus de Clermain. C'est la plus grosse association de pêche en 1ère catégorie du secteur.

## Composition de l'association

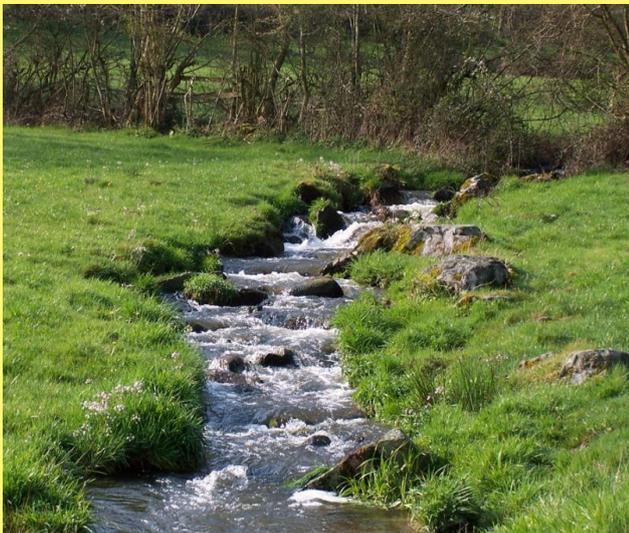
Président : Jean-Pierre Besson

Vice- président : Pierre Bouillet

Trésorier : Georges Gauthey

Secrétaire : Jean-Louis Dubard

Il y a 11 membres de bureau.



## Quels poissons pêcher dans notre rivière ?

La rivière étant en 1ère catégorie, la pêche n'est ouverte que du 2ème samedi de mars au 2ème samedi de septembre, contrairement à la 2ème catégorie qui ouvre le droit à pêcher du 1er janvier au 31 décembre. Ceci permet de respecter la période de reproduction des poissons. Il est possible de pêcher truites, vairons, vandoises, goujons, chevaines, gardons... La population est à dominante salmonidés.

Les sécheresses successives ont entraîné une baisse du cheptel importante et la question de passer la taille de la maille à 25 cm est posée. Les membres de l'association conseillent aux pêcheurs de relâcher les plus grosses prises (truites de plus de 28cm par exemple) qui ont de bonnes chances d'être des poissons sauvages et donc avec une meilleure reproduction que les poissons lâchés qui n'ont pas l'habitude de s'alimenter dans les rivières.

A Saint Pierre, il y a des écrevisses à pattes blanches. C'est une espèce rare et protégée. Une partie de la rivière (pas encore sur Saint Pierre heureusement) est envahie par les écrevisses américaines. Celles-ci peuvent être pêchées, mais il est interdit de les transporter vivantes pour éviter le développement de l'espèce. Elles transportent un virus contre lequel elles sont immunisées mais qu'elles peuvent transmettre aux écrivisses à pattes blanches qui en meurent.

## Surveillance

Sur les 80 kms de rivière concernés par l'association, quatre gardes-pêches agrémentés peuvent intervenir :

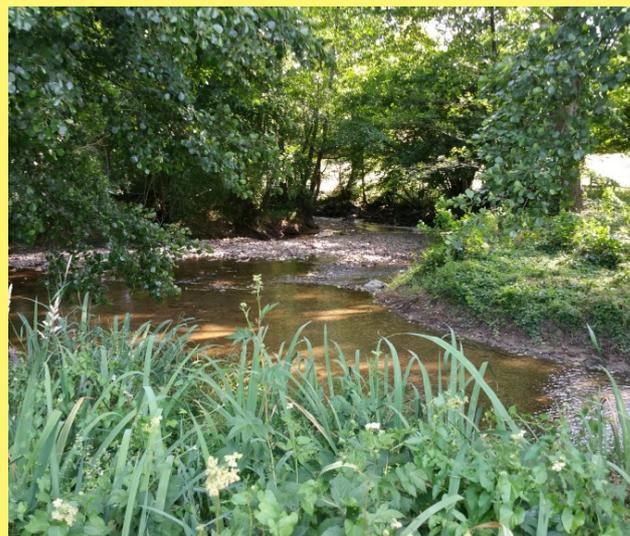
José Da Silva, Arnaud Denojean, Stéphane Charvet et Flavien Veuillet. Ils sont tous bénévoles.

## Cartes de pêche

Les cartes de pêche peuvent être achetées dans les 2 Gamm Vert du secteur et sur Internet. Une carte départementale annuelle coûte 75 €. Sur ces 75 €, 30€ sont versés à la Fédération, 33 € à la caisse de compensation et à la Police de l'eau et 12€ reviennent à la société locale.

Sur une carte journalière de 10 € c'est 2.50€ qui reviennent à la société locale. D'où l'importance de bien indiquer la société locale pour les cartes achetées sur internet. Les cartes pour les dames et les enfants sont moins chères afin d'encourager ceux-ci à pêcher.

Sur une année c'est entre 225 et 250 cartes qui sont vendues. Saint Pierre est une commune où il y a beaucoup de pêcheurs.



Le budget de la société locale sert à l'entretien des rivières, à empoissonner, à la mise en place de passages dans les prés le long des rivières...

L'association a peu de liens avec la police de l'eau.

Le problème du seuil est évoqué et l'association indique que, en ce qui concerne les seuils qui ont été enlevés, le lit de la rivière s'est creusé, ce qui dans le cas du seuil subsistant à Saint Pierre poserait problème pour le lavoir. En effet si la rivière se creuse, elle risque aussi de fragiliser les fondations du lavoir et du pont.

Il est convenu que la vanne en panne sera changée par les pêcheurs, mais ce travail devra se faire pendant une période d'eaux basses. La vanne devra ensuite rester ouverte en hiver pour que les poissons puissent remonter.